



Département de Haute-Savoie

Commune de SAINT-JEOIRE

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 23 juillet 2015

Affiché en exécution de l'article L121-17 du Code des Communes.

Présents : NOEL Nelly, CHATEL Michel, BUCZ Carole, GROS Pascale, PRUDENT Valérie, BOUVET Didier, BOZON Marie-Pierre, BRISSAUD Aurélie, DELERUE Nathalie, GALTIER Aurore, GIRARD Frédéric, MILLON Francis, PELISSON Yves.

Absents excusés : BOUDET Christophe (procuration donnée à Mme Bozon), ZADJIAN Eric (procuration donnée à Mme Bucz), GOUTELLE Stéphane (procuration donnée à Mme Noel), MEYNET Lucien (procuration donnée à Mme Gros), SOCHAN Fabienne (procuration donnée à Mme Prudent).

Absents: CHAMBON Stéphane, FAVIER Benoît, GAGNAIRE Sabine, MESSMER Karine, PERRET Gilles.

M. Francis MILLON est nommé secrétaire de séance.

I - APPROBATION DU COMPTE-RENDU du 18 juin 2015

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 18 juin 2015 est approuvé à l'unanimité.

II - DELIBERATIONS

Le Conseil Municipal a approuvé 15 délibérations et en a refusé 2 lors de cette séance (pour les consulter se reporter au panneau d'affichage de la mairie) :

Prise de compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) : proposition de modifier les statuts de la CC4R (changement soumis à l'accord des collectivités). Une discussion s'engage sur la nature des travaux menés actuellement par le SM3A sur la commune, des questions seront posées à ce sujet au syndicat. D. Bouvet souhaite qu'un courrier de la commune accompagne cette délibération afin que le souhait des élus d'avoir une réflexion globale engagée sur le territoire des travaux à mener en la matière, ce qui sera fait. Vote pour à la majorité (17 voix), Mme Delerue s'est abstenue.

Prise de compétence PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) : proposition de modifier les statuts de la CC4R (changement soumis à l'accord des collectivités). Un débat s'engage sur les enjeux de cette prise de compétence et sur la nécessité d'un transfert

dès à présent à l'intercommunalité, sachant que Saint-Jeoire est en cours de révision du PLU. Mme Bucz met en avant l'esprit communautaire à avoir dans ce type de dossier, rejoint en cette idée par Mme Prudent. Vote pour à la majorité (10 voix), 2 votes contres (MM Bouvet et Million) et 6 abstentions (Mmes Brissaud, Delerue et Sochan via son pouvoir, MM Chatel, Pélisson et Boudet via son pouvoir).

Avis sur le schéma de mutualisation proposé par la CC4R : Mme le Maire présente au conseil municipal le schéma de mutualisation rédigé par la communauté de communes dans sa version définitive du 13 avril 2015. Elle demande aux élus de se positionner sur les différentes propositions avancées par la CC4R tout en les informant de la décision de la communauté de communes de demander aux collectivités membres de remplir un questionnaire sur ce sujet.

Le conseil municipal, au vu des débats, à l'unanimité des présents émet un avis défavorable avec réserves au schéma proposé (les membres du conseil souhaitent attendre les suites du nouveau questionnaire à remplir d'ici au 31 juillet 2015 afin de permettre l'élaboration d'un nouveau schéma de mutualisation).

Tarifs de la cantine : ils sont fixés de la manière suivante (vote pour à la majorité - 17 voix et 1 abstention de M. Pélisson) :

- 4.00 € pour les enfants de Saint-Jeoire (tarif majoré à 8 € en cas de retard d'inscription),
- 4.00 € pour les enfants de la classe CLIS (avec participation des communes concernées si provenance extérieure, de 1.60 €/ticket - tarif majoré à 8 € en cas de retard d'inscription),
- 5.60 € pour les enfants provenant des communes extérieures (tarif majoré à 11.20 € en cas de retard d'inscription),
- 1.60 € pour l'accompagnement d'accompagnement (surveillance et présence à la cantine avec un repas fourni par les parents dans le cadre d'un PAI - tarif majoré à 3.20 € en cas de retard d'inscription),

Quotité de travail de 3 agents techniques : Mme le Maire expose au conseil municipal qu'il convient de modifier la durée hebdomadaire de travail de 3 emplois permanents à temps non complet d'adjoint technique de 2^{ème} classe suite à la réorganisation du service scolaire et en vue de l'annualisation du temps de travail à compter du 1^{er} septembre 2015 (les agents en ont fait la demande au préalable). Vote pour à l'unanimité (18 voix).

Instauration du temps partiel et fixation de ses modalités : mise en place à compter du 1^{er} septembre 2015 - vote pour à l'unanimité (18 voix).

Instauration du compte épargne temps et fixation de ses modalités : mise en place à compter du 1^{er} septembre 2015 - vote pour à l'unanimité (18 voix).

Approbation du rapport annuel 2014 du service de l'eau présenté par la Lyonnaise des eaux délégataire : vote pour à la majorité (17 voix), Mme Brissaud s'est abstenue.

PE4R dossier LAEP : la PE4R propose à la commune de voter un avenant au contrat enfance jeunesse pour le lieu d'accueil enfants- parents. Vote contre à la majorité (17 voix), Mme Noel s'est abstenue.

Demande de subvention au sénateur Hervé : autorisation donnée au Maire de faire une demande de subvention au sénateur Hervé pour les intempéries de 2014. Vote pour à l'unanimité (18 voix).

Acquisition de 2 parcelles lieu-dit monte Môle et la Cleige : correction de la délibération prise le 27 février 2014 (erreur matérielle sur une superficie). Vote pour à l'unanimité (18 voix).

Convention avec la MJCI pour les rythmes scolaires : autorisation donnée au Maire de signer ce contrat qui fixe les éléments financiers et organisationnels de la collaboration entre la MJCI et la commune pour l'année scolaire 2015/2016 dans le cadre des NAP. Vote pour à la majorité (17 voix), M. Goutelle s'abstenant via sa procuration.

Création de 2 emplois temporaires pour les rythmes scolaires : création de 2 emplois d'encadrants aux conditions suivantes : emploi à compter du 1^{er} septembre 2015 et jusqu'à la fin de l'année scolaire 2015 / 2016 (soit le 5 juillet 2016), pour une durée hebdomadaire de 2 heures 30 / semaine (à raison de 1 heure 15 par jour) en période scolaire, avec une rémunération calculée sur la base de l'indice brut 340, indice majoré 321 (rattachée à l'échelle indiciaire 3 au grade d'adjoint technique de deuxième classe). Vote pour à l'unanimité (18 voix).

Convention financière avec le syndicat des Brasses : signature d'une convention avec le syndicat afin qu'il participe au financement du panneau lumineux (à hauteur de 4 610 €) et qu'il bénéficie des annonces du panneau lumineux récemment installé. Vote pour à l'unanimité (18 voix).

Décision modificative n°1 du budget de la commune : virement de crédits en section d'investissement selon le tableau ci-dessous (vote pour à l'unanimité 18 voix).

VIREMENT DE CREDITS	DEPENSES	
	En moins	En plus
LIBELLE- Dépenses d'investissement		
2151 - réseaux de voirie	18 045.06	
23131 - construction bâtiment		3 000
2315 - installation, matériel et outillage		11 922.73
23150 - travaux de voirie		3122.33
Total	18 045.06	18 045.06

Décision modificative n°1 du budget de l'eau (dépense et recette nouvelle) : vote pour à l'unanimité (18 voix) pour l'opération ci-dessous :

inscription au budget 2015 de l'eau des crédits suivants :

- recette nouvelle : compte 777-042 : 1 508 €,
- dépense nouvelle : compte 13913-040 : 1 508 €.

Décision modificative n°1 du budget de l'assainissement (dépense et recette nouvelle) : vote pour à l'unanimité (18 voix) pour l'opération ci-dessous :

inscription au budget 2015 de l'assainissement des crédits suivants :

- recette nouvelle : compte 777-042 : 2 325.34 €,
- dépense nouvelle : compte 13913-040 : 2 325.34 €.

IV- VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE - Pascale GROS

Mme Pascale GROS, responsable de la commission fait part des informations suivantes :

Retour sur le rodéo cascade : très belle réussite à tous points de vue, remerciements à tous les participants (bénévoles, agents communaux, élus...).

Feux du 15 août : ils auront lieu sous le château de Beauregard. Un concours de pétanque (le matin) et un repas (le soir) seront organisés par le football-club Saint-Jeoirien.

Jeux inter villages : cette manifestation d'envergure se déroulera cette année à Saint-Jeoire (Pouilly) le 30 août de 11h00 à 19h00, en présence de 10 communes.

Basket-club de Viuz : la commune a donné l'accord à ce club d'utiliser le gymnase de Saint-Jeoire au cours du premier trimestre de la saison à venir (gymnase de Viuz pas encore homologué).

V- ENVIRONNEMENT - Valérie PRUDENT

Mme Valérie PRUDENT, responsable de la commission, fait part des informations suivantes :

Réunion déchets au SIVOM de Cluses : une discussion avec la COVED qui gère les déchets ménagers à Saint-Jeoire fait ressortir 46 points noirs identifiés sur le territoire de la CC4R, l'objectif est à terme de les supprimer.

Utilisation de la piste forestière : l'utilisation concertée de cette piste a fait l'objet d'une réunion entre les communes de Saint-Jean de Tholome, la Tour, Saint-Jeoire et les présidents des sociétés de chasse de ces 3 collectivités. Les présidents des ACCA se reverront pour proposer des solutions permettant une utilisation raisonnée et optimisée de cette piste forestière.

VI- ADMINISTRATION COMMUNALE - Frédéric GIRARD

M. Frédéric GIRARD fait part des informations suivantes :

Emanations olfactives provenant de l'usine Clariant : diverses actions ont été menées pour stopper ces odeurs, tout est à priori rentré dans l'ordre (problème de filtre identifié).

Travail sur les sentiers : la compétence sentiers est partagée entre le conseil général, le syndicat des Brasses et la CC4R. Il est nécessaire de rédiger un schéma directeur des sentiers d'ici à fin 2016. Une commission municipale sentiers, regroupant des élus mais également des personnes connaissant ce thème (promeneurs, vététistes, chasseurs.....) devra être mise en place en septembre. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

VII - AFFAIRES SOCIALES - Michel CHATEL

M. Michel CHATEL, responsable de la commission fait part des informations suivantes :

Conseil des seniors: l'année s'est bien terminée autour du verre de l'amitié, 46 personnes composent ce conseil. De nombreux projets verront le jour à la rentrée.

Point sur la jeunesse : un questionnaire préparé par un jeune de la commune a recueilli plus de 100 réponses. La demande majoritaire est la mise à disposition d'un local de vie pour les jeunes de Saint-Jeoire. Ce sujet est en réflexion.

VIII - REVISION DU PLU - Carole BUCZ

Mme Carole BUCZ, responsable de la commission fait part de l'information suivante :
Révision du PLU : la phase de diagnostic se termine, le travail sur le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) va démarrer. Une réunion publique d'information à la population aura lieu à l'automne, vraisemblablement en octobre, cette réunion fera l'objet d'une communication forte pour informer la population.

IX - URBANISME COMMUNICATION - Carole BUCZ

Mme Carole BUCZ, responsable de la commission fait part des informations suivantes :

Moulin de Pouilly : le propriétaire s'est conformé aux prescriptions et a mis en sécurité le bâtiment.

CLIS carrières de Saint-Jeoire : elles vont être relancées à l'automne, des réunions sont ainsi prévues les 10 et 30 septembre prochains.

QUESTIONS DIVERSES

Prochain CM : il aura lieu jeudi 03 septembre 2015 à 20h00.

Question du passage entre les rues du Faucigny et Melchior : Mme le Maire rappelle les circonstances ayant conduit les élus à ouvrir ce petit passage. Elle souhaite un débat suite aux nombreuses plaintes et remarques adressées à la mairie par un riverain qui souhaite sa fermeture. Après discussions, les élus décident à l'unanimité de maintenir ce passage ouvert, en raison notamment de la sécurité qu'il crée pour les piétons et de sa nécessité dans le cadre des travaux de la vieille route.

Projet du prochain bulletin municipal d'information : il sortira à l'automne.

TOUR DE TABLE

D. BOUVET : communique aux membres du conseil municipal les principaux éléments de l'AG de l'entente sportive Saint-Jeoire / la Tour qui comprend 320 licenciés. Les principales questions portent sur la répartition des équipements sportifs avec le nouveau club de foot et sur l'éventualité de réfection du terrain synthétique.

D. BOUVET : remercie Pascale Gros et toutes les personnes ayant participé à la préparation du fun car qui a été une vraie réussite.

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 23h50.

Le secrétaire de séance

Pour le Maire absent, l'adjoint : Eric ZADJIAN



